



L'information et les services de la copropriété



Vous êtes dans : [Accueil](#) » [Actualités](#) » **Le combat d'un promoteur pour construire « écolo » en France**

23 octobre 2010

0 commentaire(s)

CONSTRUCTION - TRAVAUX

## Le combat d'un promoteur pour construire « écolo » en France



Crédit photo : Pierre Etoile

A-A+

Imprimer Flux RSS

**Marc Gédoux, Président de Pierre Etoile nous raconte son véritable parcours du combattant, il aura mis 4 ans pour construire des maisons et résidences 100 % énergies renouvelables en France.**

A l'aube de la livraison de ses maisons à la pointe de la technologie « verte », Marc Gédoux, Président de Pierre Etoile, se dit consterné face aux trop nombreux obstacles rencontrés ; notamment pour concilier obtention du label suisse Minergie® 100% Energies Renouvelables (EnR) dans le respect de la réglementation thermique française.

**Marc Gédoux met en avant les contradictions entre le label suisse de référence Minergie® 100% EnR et une réglementation thermique française RT 2005 à la fois timorée et rigide.**

La réglementation française privilégie le gaz à l'électricité, indispensable même en faible quantité pour pouvoir exploiter pleinement les énergies renouvelables. Elle nie également certains apports liés aux énergies passives, impliquant un retard évident dans l'utilisation des énergies renouvelables comme source principale de chauffage et d'eau chaude.

### Thèmes

[Aides al](#)  
[Copropri](#)  
[Diagnos](#)  
[Fiscalité](#)  
[Livres \(5\)](#)  
[Nominal](#)  
[Santé \(2\)](#)  
[Technol](#)  
[Voisinag](#)

### ADHEREZ

Je suis

L'adhési  
illimité  
espace  
consen  
pas seu

### Le Cluk

◊ ( )  
◊ ( )  
du  
◊ ( )  
◊ /  
SOI  
◊ ( )  
◊ E  
rer

Devenez

!

**La RT 2005 n'incite pas les constructeurs français à développer des programmes utilisant les énergies renouvelables.** De ce fait, les matériaux ou matériels couramment utilisés chez certains de nos voisins européens, et plus particulièrement ceux à la pointe de la construction respectueuse du développement durable, sont encore méconnus dans notre pays. L'Etat et les assurances de la construction considèrent que leur fiabilité ou leur performance restent encore à prouver. Leur certification nécessite des essais complexes aux coûts parfois rédhibitoires. Nombre de fabricants hésitent donc à les diffuser sur le marché français par crainte de ne pas obtenir les débouchés commerciaux suffisants pour amortir leur investissement. Outre-Rhin, les prix des équipements liés aux énergies renouvelables tels que les panneaux solaires, les ventilations double flux et les vitrages à haute performance énergétique sont bien plus bas.

**Des incohérences entre le diagnostic de performances énergétiques français (DPE) et l'utilisation des énergies renouvelables.** La pénalisation des énergies renouvelables se reflète sur l'étiquette de performance énergétique faussée de Terra Natura®. Pourtant détenteur d'un label européens des plus rigoureux en la matière, le programme immobilier est affublé d'un profil médiocre (C) alors qu'il dépasse le profil le plus performant (A) selon les calculs suisses.

**Une future réglementation thermique RT 2012 qui ne corrige pas complètement les carences de la RT 2005 sur le sujet de l'utilisation des énergies renouvelables comme source principale de chauffage d'eau chaude sanitaire.** La nouvelle réglementation thermique sera bien plus exigeante et novatrice que la RT 2005, divisant notamment par trois les objectifs de consommation de cette dernière. Elle favorisera également la conception de bâtiment à l'architecture bioclimatique et comblera même le retard sur nos voisins transalpins ou d'Outre-Rhin. Il est indubitable que ces derniers ne manqueront pas de reprendre très prochainement une longueur d'avance... Malheureusement, la RT 2012 ne traite pas complètement la notion de confort d'été et laisse encore trop de côté la possibilité d'utiliser à plein les énergies renouvelables. La place belle est encore faite à l'énergie fossile qu'est le gaz, au détriment par exemple du chauffage électro-solaire et de la pompe à chaleur collective. De ce fait, les objectifs du Grenelle sur la diminution des gaz à effet de serre seront bien difficiles à atteindre...

Les 21 maisons et les 38 appartements de Terra Natura® à Corneilles-en-Parisis allient éco-construction, éco-gestion et garantissent un confort thermique optimal tant l'hiver que l'été. Ils ont été construits selon des exigences de « chantier vert » et permettent une importante réduction des charges par la pleine exploitation des énergies renouvelables. Début 2010, Pierre Etoile relève un nouveau défi : il est le dixième promoteur en France à être certifié NF logement Démarche HQE® (Haute Qualité Environnementale).

Source : [www.pierre-etoile.fr](http://www.pierre-etoile.fr)